L'assistance à la Vallée de Joux

Autor(en): **Piguet, Aug.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **53 (1945)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-41357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'assistance à la Vallée de Joux

Rares sont les renseignements sur l'assistance publique à la Vallée de Joux avant la conquête bernoise. On sait seulement que le petit monastère du Lieu et l'abbaye prémontrée du Lac disposèrent d'un *hospice* et que la *Confrérie du Lieu* joua un certain rôle charitable.

De 1536 à 1675, tout renseignement sur l'assistance dans la commune du Lieu fait défaut, et pour cause — l'incendie des archives.

Au Chenit, il faut attendre la date de 1674 pour voir la *boëtte des pauvres* confiée à un *recteur* attitré, détenteur du *Livre Mémorial*. La fin du XVIIe siècle connut deux recteurs seulement. La bourse des pauvres, assez bien garnie, prêtait de petites sommes aux particuliers. La commune même, pour lors fort désargentée, eut recours aux bons offices de la « boëtte ». Chaque année, vers la Saint-Martin, la bourse des pauvres procédait à des distributions d'argent *(devises sacrées)* et d'étoffes *(tritaine)* aux nécessiteux. D'abord, la « boëtte » intervint en faveur des malheureux dans une mesure plus large que la bourse communale *(partage des assistances)*. Par la suite, la participation de la bourse communale gagna de plus en plus en importance.

Au XVIIIe siècle, six titulaires remplirent les fonctions de recteur. Nous sommes minutieusement renseignés sur leur activité dès 1758 où un *Registre des Pauvres* fit apparition.

Près du tiers des demandes de secours provenaient du dehors. Les *mises d'enfants* furent longtemps en usage dans nos trois communes montagnardes.

La providence bicéphale distribuait des pensions régulières et des secours extraordinaires. Elle intervenait en cas de maladie

ou d'accident de pauvres gens, soutenait les femmes en couches, payait les frais d'ensevelissement, s'intéressait aux apprentissages.

Le projet, par trop chimérique, d'une *maison de travail* pour jeunes désœuvrés, lancé en *1781* par le pasteur Real, n'aboutit pas. On devait enseigner dans cet établissement, outre l'horlogerie, la filature, le tissage, la chapellerie, voire même l'art de la poterie.

L'idée maîtresse du projet, *l'assistance par le travail*, surgit de nouveau sur un pied plus modeste en *1795*. Les troubles politiques de l'époque empêchèrent la réalisation du dessein.

Sous l'Helvétique, l'assistance incomba au *Bureau des Pauvres*, dirigé par des *régisseurs*.

Deux *boursiers*, aussi qualifiés d'*agents municipaux*, remplacèrent les régisseurs en 1803. Ces fonctionnaires se virent débordés en 1816-1817, l'année de la misère. Il fallut procéder à des distributions de pain et d'autres denrées pour empêcher les pauvres de mourir de faim.

La maison de travail, projetée depuis tantôt 40 ans, s'installa finalement à l'Orient, fin décembre *1819*. Le nom d'*hôpital* lui fut plus communément décerné.

Vrai Capharnaüm, cette étrange institution accueillait des indigents de tout genre, des vieillards, de jeunes enfants, des malades et jusqu'à des filles enceintes. L'enseignement de divers métiers se donnait conjointement dans l'établissement : le tressage de la paille et divers genres de filature, surtout pour les femmes et filles ; la « lapidairerie » pour les jeunes gens. Ces essais industriels, un moment promettants, perdirent peu à peu en importance. En *1832*, l'hôpital cessa d'être une maison de travail.

Dix *directeurs* se succédèrent à la tête de l'établissement jusqu'à fin *1939* où l'assistance passa à l'Etat de Vaud.

Il va de soi que, conjointement à l'hôpital, la bourse des pauvres et sa sœur la bourse communale exercèrent leur activité bienfaisante, aussi longtemps que la commune du Chenit eut ses pauvres à sa charge.

Aug. PIGUET.